

Budget 2021

► Alain JEUNEHOMME

Echevin des Finances,

du Budget et de la Transition énergétique et environnementale



Décembre 2020

BUDGET ORDINAIRE

Le budget 2020 présente un boni de 144.884,57 €

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Exercice : 2021

Service : Ordinaire

		2019	2020			2021
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2019						
Droits constatés nets (+)	1	32.872.601,03				
Engagements à déduire (-)	2	32.494.108,82				
Résultat budgétaire au 01/01/2020 (1 – 2)	3	378.492,21				
Budget 2020						
Prévisions de recettes	4		33.812.447,09		33.812.447,09	
Prévisions de dépenses (-)	5		33.548.068,71		33.548.068,71	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2021 (4 + 5)	6		264.378,38		264.378,38	
Budget 2021						
Prévisions de recettes	7					33.239.934,51
Prévisions de dépenses (-)	8					33.095.049,94
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2022 (7 + 8)	9					144.884,57

Fonds de Réserve Ordinaire :

Ce fonds a pu être constitué en bénéficiant de l'accélération de la vitesse d'enrôlement des additionnels à l'I.P.P.

L'objectif initial de ce F.R.O. était de permettre le financement d'une politique de rattrapage des pensions des agents contractuels.

Après les prévisions de l'exercice 2021,
il est prévu qu'il s'élève toujours à 1.157.479 €.

Cela signifie que le fonds de réserve ordinaire, véritable bas de laine de la Commune, est renforcé progressivement depuis 2017.

Provisions

Les provisions après les prévisions de l'exercice 2021 représentent le montant de 2.895.807,45 €.

Un montant de 97.643,79 € sera en effet prélevé en 2021 sur la provision « insuffisance subside RW » **puisque'il y a eu un règlement de la contestation de la diminution du subside du fonds des Communes.**

Tableau récapitulatif Budget ordinaire

	Compte 2019	Budget initial 2020	Budget initial 2021
DEPENSES ORDINAIRES			
Personnel (*)	13.764.269,23 €	14.832.429,01 €	15.388.132,43 €
Fonctionnement	3.379.325,56 €	3.609.710,44 €	4.174.511,49 €
Transferts	9.118.077,56 €	9.480.454,25 €	9.147.492,88 €
Dette	4.045.773,81 €	4.412.333,08 €	4.211.418,03 €
Prélèvements	799.200,00 €		
Total (exercice propre)	31.106.646,16 €	32.334.926,78 €	32.921.554,83 €
Exercices antérieurs	887.462,66 €	510.134,34 €	173.495,11 €
Total général	31.994.108,82 €	32.845.061,12 €	33.095.049,94 €
RECETTES ORDINAIRES			
Prestation	1.826.987,94 €	2.239.295,51 €	2.548.313,96 €
Transferts (*)	28.650.224,88 €	29.251.966,40 €	29.574.158,94 €
Dette	762.496,36 €	756.404,39 €	755.439,56 €
Provisions		139.848,00 €	97.643,67 €
Total (exercice propre)	31.239.709,18 €	32.387.514,30 €	32.975.556,13 €
Exercices antérieurs	1.632.891,85 €	221.661,90 €	264.378,38 €
Prélèvements		282.521,00 €	
Total général	32.872.601,03 €	32.891.696,59 €	33.239.934,51 €
Evolution des résultats	2019	2020	2021
Exercice propre	133.063,02 €	52.587,52 €	54.001,30 €
Global	878.492,01 €	46.635,47 €	144.884,57 €

Dépenses :

Dépenses en frais de Personnel : = **15.388.132,43 €**
(contre 14.931.125,72 € après MB2/2020)

*La politique menée en matière de personnel sera, en 2021,
dans la même ligne qu'en 2020 :*

- ❑ Pas de remplacements de membres de personnel,
- ❑ Evolutions de carrière des agents en place prises en compte,
- ❑ Remplacements uniquement en raison des besoins impérieux des services.

> Préservation de l'emploi
et non licenciement pour raison économique !

Dépenses de Fonctionnement :

= **4.174.511,49 €** (contre 4.450.322,27 € après MB2/2020).

Dépenses clairement maîtrisées

- ▶ Le pic connu lors de la MB2 : mesures pour affronter la crise sanitaire.
- ▶ Pour 2021 : intégration des dépenses des repas scolaires et aux mesures contre la crise sanitaire.
- ▶ diminution de 3% des dépenses de fonctionnement dans tous les départements.

Dépenses de transferts :

= **9.147.492,88 €** en 2021

(contre 9.290.252,71 € après MB2/2020)

- - 60% (à atteindre pour 2024) de la dotation de la RW pour les zones de secours vers les provinces (diminution en MB2/2020 puis B2021)
- + 1% pour la zone SECOVA
- + 2% pour le CPAS

Dépenses de dettes :

= **4.211.418,03 €** en 2021

(contre 4.414.595,08 € après MB2/2020)

2021 : nouveaux emprunts selon réalisation des investissements

-> réinscription en MB après comptes 2020

Emprunts investissements 2021 = inscription des intérêts

Remboursement du capital année suivante.

Emprunts remboursables à capital constant -> annuités dégressives.

Calcul de la charge de dette = taux très bas grâce aux mesures anti-crise de la BCE

BONI à l'exercice propre : 54,001,30 €

BUDGET EXTRAORDINAIRE

		2019	2020			2021
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2019						
Droits constatés nets (+)	1	10.926.911,17				
Engagements à déduire (-)	2	13.489.784,16				
Résultat budgétaire au 01/01/2020 (1 – 2)	3	-2.562.872,99				
Budget 2020						
Prévisions de recettes	4		8.248.973,68		8.248.973,68	
Prévisions de dépenses (-)	5		8.248.973,68		8.248.973,68	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2021 (4 + 5)	6					
Budget 2021						
Prévisions de recettes	7					6.151.654,88
Prévisions de dépenses (-)	8					6.151.654,88
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2022 (7 + 8)	9					

● BE exercice antérieur

Investissements exercice antérieur	64.771,96 €	a
Recette subsides	0,00 €	b
Participations diverses (SPGE, ...)	0,00 €	c
Investissements supportés par emprunts tiers	0,00 €	d
Investissements supportés par emprunt communal	57.923,59 €	e
Investissements supportés par prélèvements ordinaires	0,00 €	f
Investissements supportés par prélèvements sur le F.R.E.	6.848,37 €	g
Boni cumulé de l'exercice	0,00 €	h=a-b-c-d-e-f-g
Part communale	64.771,96 €	j=e+g+h

● BE exercice propre

Investissements exercice propre	5.686.882,92 €	a
Recette subsides	1.342.809,40 €	b
Emprunt CRAC	0,00 €	c
Investissements supportés par emprunts tiers	0,00 €	d
Investissements supportés par emprunt communal	3.550.258,59 €	e
Investissements supportés par prélèvements ordinaires	0,00 €	f
Investissements supportés par prélèvements sur le F.R.E.	432.807,07 €	g
Investissements supportés par prélèvements sur le P.I.C.	361.007,86 €	h
Boni cumulé de l'exercice propre	00,00 €	i=a-b-c-d-e-f-g-h
Part communale	4.344.073,52 €	j=e+g+h

Principes suivants pour la confection du BE 2021 :

1. **Charge de dette : 200€/an/habitant ;**
2. Investissements hors balise de charge de dette autorisés pour **autant qu'ils répondent à certains critères :**
 - a. **Travaux d'économie d'énergie et/ou d'utilisation d'énergies renouvelables** à condition que les économies effectuées et/ou les **recettes nouvelles couvrent les charges d'emprunts contractés** pour leur réalisation.
 - b. Investissements qui répondent à la mise aux normes de certains services (secteur MR/MRS, normes AFSCA, sécurité incendie, normes ONE).
 - c. Travaux réalisés pour certains services compensés par des recettes nouvelles (exemple : service communal de distribution **d'eau**).
 - d. **Part communale de projets d'investissements cofinancés par l'U.E.**

Lignes de force du BE 2021 :

- 601.679,85€ (dont 361.007 € de subsides régionaux) = Fond régional d'investissement communal ;
- crédits importants pour finalisation des cheminements de mobilité douce(mobilier urbain ou d'éclairage) ;
- 75.000,00 € afin de permettre au Syndicat d'initiative d'investir sur le site du Parc des Sources en ce compris Source O Rama ;
- Plateforme de démocratie participative -> initier une démarche de budget participatif dédié aux différents villages de la commune ;
- Modernisation des services communaux et le bien-être des agents : amélioration et isolation des bâtiments communaux ;
- Investissements pour la sécurité et l'efficacité énergétique de nos écoles.

CONCLUSIONS :

- ✓ **Budget à l'exercice propre en boni.**

Sans augmentation de l'I.P.P. , sans augmentation des centimes additionnels

- > Développement des cheminements doux
- > Amélioration de nos infrastructures
- > Promotion de la démocratie participative

- ✓ *Equilibre budgétaire.*

= saine gestion

*= **préservation de l'autonomie communale.***

En 2021, nous saurons également faire face aux difficultés et imprévus liés à la pandémie, tout comme en 2020.

Merci aux autorités et aux services communaux pour cette mobilisation et cet engagement.